



L'Institute for European Environmental Policy (IEEP) est un groupe de réflexion dédié à la durabilité. Notre équipe d'économistes, de scientifiques et de juristes travaille en collaboration avec des interlocuteurs des institutions européennes, des organes internationaux, du milieu universitaire, de la société civile et de l'industrie afin de produire des recherches fondées sur des données probantes et des éclairages politiques.

Notre travail couvre neuf domaines de recherche et porte aussi bien sur des questions politiques à court terme que sur des études stratégiques à plus longue échéance. Organisation à but non lucratif forte de 40 années d'expérience, nous sommes engagés en faveur de l'amélioration d'une politique de durabilité orientée par l'impact à l'échelle de l'Union européenne et dans le monde entier.

Pour davantage d'informations sur l'IEEP, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse www.ieep.eu ou suivez-nous sur Twitter (@IEEP eu) et LinkedIn.

#### **AVERTISSEMENT**

Les arguments exprimés dans le présent rapport reflètent uniquement les opinions de ses auteurs et non celles d'autres parties.

#### CITATION DU RAPPORT

Hulot, J.-F., J. Pagnon, F. Bas-Defossez, E. Kollenda & G. Schefer (2021). La transition vers un élevage sans cage en France, Analyse politique, Institute for European Environmental Policy

#### **AUTEURS**

Jean-François Hulot (jfhulot.ieepassociate@ieep.eu), Faustine Bas-Defossez (fbas-defossez@ieep.eu) et Juliette Pagnon (jpagnon@ieep.eu).

#### **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos remerciements à Faustine Bas-Defossez, Agathe Gignoux, Léopoldine Charbonneaux et Harriet Bradley pour leurs conseils pertinents, leur travail de révision et leurs commentaires.

Ce rapport a été commandé par Compassion in World Farming France.



Ce travail a été produit avec le soutien financier du Programme LIFE de l'Union européenne. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de ses auteurs et non des donateurs.

Bureaux principaux de l'IEEP Rue Joseph II 36-38, 1000 Bruxelles, Belgique

Tél: +32 (0) 2738 7482 Fax: +32 (0) 2732 4004 Bureaux de Londres IEEP 25EP, 25 Eccleston Place Belgravia SW1W 9NF Tél : + 44 (0) 204 524 9900

### Contenu

1.	Résumé analytique1
2.	Introduction4
3.	Principales caractéristiques du marché français
3.1	Principales caractéristiques du secteur animal en France5
3.1.	Données concernant la production, l'environnement et l'emploi5
3.1.2	Données concernant la consommation6
3.1.3	3 Aspects relatifs au bien-être animal7
3.2	Principales caractéristiques du marché français (par secteur)10
4.	Analyse des opportunités et des obstacles
4.1	Obstacles à la mise en œuvre d'une transition vers un élevage sans cage en France 17
	Synthèse des principaux obstacles à la mise en œuvre d'une transition vers un age sans cage en France24
	Opportunités et mesures d'incitation à la transition vers un élevage sans cage en nce 26
	Synthèse des principales opportunités en faveur de la transition pour un élevage cage en France41

### 1. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les demandes de prise compte du bien-être animal s'accroissent considérablement en France et en Europe. C'est ainsi qu'au cours de l'été 2021, la Commission européenne a annoncé pour 2023 une proposition concernant l'interdiction des cages pour les animaux d'élevage d'ici 2027. Cette annonce tombe à point nommé tant elle fait écho aux risques de pandémies favorisés par les élevages intensifs, comme en témoigne la crise de la COVID-19. Cette annonce a cependant aussi suscité certaines inquiétudes et interrogations quant aux implications financières et pratiques de cette transition.

La France étant l'un des premiers producteurs de viande et de produits d'origine animale de l'UE (premier producteur de viande bovine, deuxième de lait et troisième de porcs et de volaille), sa transition vers l'élevage sans cage est particulièrement importante pour le reste de l'UE. Elle peut être considérée comme un exemple intéressant, illustrant la mise en œuvre de cette transition, ses freins et ses incitatifs. Il existe en effet de nombreux obstacles à la transition, mais aussi de nombreuses opportunités, qu'il est nécessaire d'identifier pour organiser cette transition. Souvent, les obstacles découlent de la mise en œuvre actuelle de la législation existante et des choix politiques. Ces derniers peuvent être compensés par des choix différents sans une révision en profondeur de la loi, mais parfois, de nouveaux textes de loi ou des modifications profondes de la législation existante sont nécessaires. D'autres obstacles peuvent être de nature économique et/ou commerciale.

Cette étude, après une brève description des principales caractéristiques du marché français, cherche ainsi à identifier les principaux obstacles et opportunités de la transition vers l'élevage sans cage en France.

En France : 36 % des poules pondeuses et 97 % des lapins sont élevés en cages et 95 % des porcs sont élevés sur des caillebotis dans des bâtiments. La surface agricole française est à 64 % utilisée pour l'alimentation animale.

Les obstacles les plus importants identifiés dans ce rapport sont les suivants :

L'utilisation actuelle des subventions de la Politique agricole commune (PAC) et la mise en œuvre du Programme de promotion des produits agricoles de l'UE par la France. Les régions les plus intensives reçoivent plus de soutien de la PAC que les régions d'élevage extensif, malgré leurs effets sur le bien-être des animaux. Le programme de promotion de l'UE pour l'agroalimentaire, dont la France a reçu plus de

- 67 millions d'euros pour la promotion des produits carnés entre 2016 et 2019, ne fait aucune mention au bien-être animal.
- L'absence de cadre règlementaire robuste et cohérent en matière de bien-être animal. Par exemple, il n'existe toujours pas d'incitations politiques claires pour passer d'une production intensive, utilisant des techniques industrielles, à des systèmes de production plus respectueux des animaux dans le secteur des porcs et des lapins.
- Les coûts d'investissement élevés à court terme. Les coûts d'investissement élevés pour les agriculteurs, le manque d'informations quant aux retours sur investissements, ainsi que le manque de soutien financier fourni par les banques, entravent fortement le financement des systèmes agricoles alternatifs en France.

Il existe cependant plusieurs opportunités pour la transition, principalement liées aux futurs changements de la législation européenne et aux différents choix de mise en œuvre au niveau national.

- La future PAC et en particulier les plans stratégiques de la PAC au niveau national (PSN) permettraient de mieux utiliser les subventions agricoles de l'UE et les mettre au service de la transition vers une agriculture sans cage. Grâce aux nouveaux « éco-régimes », la France a la possibilité, si elle le souhaite, de proposer des normes plus strictes en matière de bienêtre animal dans les exploitations d'élevage. La Commission commencera à approuver les PSN en janvier 2022, et devra vérifier leur adéquation et pertinence vis-à-vis du Green Deal et de la prochaine proposition sur l'élevage sans cage (2023). Le rôle de la Commission et les choix des États membres seront d'une importance capitale.
- Les règlementations environnementales existantes peuvent également être utilisées pour favoriser la réduction du nombre de bétail et de leur densité. Elles constituent donc une opportunité importante pour la mise en œuvre la transition vers l'élevage sans cage et sont pour la plupart fixées au niveau de l'UE, comme c'est le cas pour les émissions d'ammoniac.
- Les instruments financiers tels que le plan de relance français offrent des possibilités de financement en faveur de la transition. France Relance a par exemple consacré 230 millions d'euros au bien-être animal. Cette enveloppe vise à soutenir les producteurs et autres acteurs de la chaîne de valeur impliqués dans cette transformation sectorielle, en mettant en avant le bien-être animal comme l'un des critères de financement. Cependant cette allocation budgétaire n'est pas liée à une obligation de résultat. Par ailleurs les critères européens pour les marchés publics « verts » dans le

- secteur de l'alimentation et de la restauration, contiennent également des conditions relatives au bien-être animal pour les œufs en coquille et pour la viande.
- **Étiquetage**: dans le secteur de la ponte, les instruments d'étiquetage peuvent contribuer à sensibiliser les consommateurs aux conditions d'élevage des poules.
- Les projets de recherche et d'innovation dans le cadre d'Horizon Europe (cluster 6) peuvent offrir des exemples de bonnes pratiques, des outils, et des lignes directrices aux agriculteurs qui souhaitent améliorer le bien-être des animaux d'élevage.

#### 2. INTRODUCTION

La plupart des citoyens européens considèrent que la protection du bien-être des animaux d'élevage est importante, voire fondamentale, et estiment que les normes qui l'encadrent à l'heure actuelle ne sont pas suffisamment protectrices (Commission européenne, 2016). À l'occasion de l'initiative citoyenne européenne *End the Cage Age* (« Pour une nouvelle ère sans cage »), ils ont été bien plus d'un million à demander l'amélioration des normes relatives au bien-être animal dans les pratiques européennes. Devant une telle mobilisation, la Commission européenne s'est engagée à œuvrer en faveur de l'interdiction des cages pour les animaux d'élevage.

La proposition de loi prévoyant l'interdiction des cages pour les animaux d'élevage est prévue pour fin 2023 et s'inscrit dans la dynamique actuelle de révision de la législation encadrant le bien-être des animaux d'élevage portée par la politique alimentaire phare de l'Union européenne, la stratégie *Farm to Fork* (« De la ferme à l'assiette »).

Si les améliorations en matière de bien-être animal et de santé animale et humaine ont été saluées, l'annonce a également soulevé interrogations et inquiétudes de la part des États membres quant aux contraintes économiques et pratiques attachées à cette transition.

La présente analyse se propose d'évaluer succinctement la faisabilité d'une transition vers un élevage sans cage en France en étudiant les coûts qui en procèdent ainsi que les opportunités propres au marché français.

L'IEEP offre notamment une vue d'ensemble des aspects suivants :

- dans un premier temps, les principales caractéristiques du marché français ;
- dans un second temps, les obstacles entravant une telle transition et les opportunités associées.

# 3. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ FRANÇAIS

#### 3.1 Principales caractéristiques du secteur animal en France

#### 3.1.1 Données concernant la production, l'environnement et l'emploi

Acteur majeur de la production de viande et de produits carnés en Union européenne, la France occupe notamment la première place pour ce qui est du bœuf, la deuxième pour le lait et la troisième pour le secteur du porc et de la volaille.

Tableau 1 : production animale par espèce dans l'Union européenne et part de la France

2019 (UE27)	Bœuf	Veau	Porc	Mouton et chèvre	Volaille	Lait
Production européenne*	5,9	1,0	22,8	0,5	12,8	143,1
Part de la France	21 %	19,8 %	9,7 %	17,9 %	12,8 %	17,2 %
Rang	1	3	3	2	3	2

<sup>\*</sup> En million de tonnes de poids en carcasses (à l'exception du lait, exprimé en million de tonnes).

Source : Eurostat

Les élevages sont principalement localisés dans l'est et l'ouest de la France (région dans laquelle ils se révèlent particulièrement intensifs) ainsi que dans les régions montagneuses. À titre indicatif, les deux tiers de la production de volaille sont concentrés dans deux régions de l'ouest de la France (la Bretagne et les Pays de la Loire). Envisager la réduction des gaz à effet de serre émanant des élevages ou la modification des méthodes d'élevage entraîne par conséquent des répercussions très différentes en fonction des régions.

La Bretagne se spécialise particulièrement dans les exploitations porcines et avicoles. Nombre de structures traditionnelles d'élevage mixte installées sur une surface moyenne de 10 ha ont par exemple connu une révolution technique les conduisant à se spécialiser dans l'élevage intensif de volailles et de porcs. La Bretagne est aujourd'hui la première région de France en matière d'élevage,

accueillant **42 % des poules de ponte<sup>1</sup> et 58,6 %<sup>2</sup> des porcs**. Le nombre d'exploitations bretonnes spécialisées dans l'élevage de porcs a diminué de 26 % depuis 2000<sup>2</sup>, sans toutefois que cela n'affecte outre mesure les niveaux de production<sup>3</sup>.

De telles concentrations ont des répercussions désastreuses, comme d'importants taux d'azote caractéristiques de densités de confinement élevées (Leip *et al.*, 2012). En 2019, 63 %<sup>4</sup> des stations mesurant et évaluant la qualité de l'eau ont relevé des concentrations en nitrates supérieures au seuil maximum fixé par la directive européenne sur les nitrates (soit 25 mg/l).

Le secteur de l'élevage représente environ 3,2 % des emplois<sup>5</sup> à l'échelle nationale.

#### 3.1.2 Données concernant la consommation

Depuis le début des années 90, la consommation de viande en France n'échappe pas à la tendance baissière constatée dans l'ensemble des pays européens et plus généralement dans les pays développés. En 2018, elle s'élevait à 89 kgec/personne/an (contre une moyenne de 105 kgec/personne/an dans les années 80) ; elle a diminué de 12 % au cours des 10 dernières années<sup>6</sup>, les Français délaissant partiellement la viande bovine au profit de la volaille et de la charcuterie<sup>7</sup>. Si la consommation de viande en France semblait s'être stabilisée depuis 2014, une nouvelle contraction a été constatée ces dernières années (1,5 % globalement et 1,7 % par habitant depuis 2020<sup>8</sup>).

Ces tendances sont toutefois hétérogènes selon le type de viande. La consommation de certaines viandes<sup>9</sup> décline depuis plusieurs années (de 0,4 % en moyenne par an entre 2010 et 2019 et de 2,1 % en 2020. Les viandes ovine (mouton) et équine (cheval) enregistrent le plus net recul, tandis que la

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/07 Essentiel FFvolailles ponte 2020 cle03e4c2.pdf

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/05 Essentiel Bgne porcs cle8922f1.pdf

<sup>7</sup> Agreste (2020), En France, la consommation de viande se modifie fortement entre 1960 et 2018 (<u>lien</u>).

Institute for European Environmental Policy (2021)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Draaf Bretagne (2020), *Filière volailles de ponte*.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Draaf Bretagne (2020), *Filière porcs*.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Entre 2000 et 2018, la production totale (tête) a diminué de 4 % ; le poids moyen (kg net/tête) a augmenté de 7 % ; le poids produit (tonne équivalent-carcasse) a augmenté de 2 % (source : Draff Bretagne (2019), *La production de viande porcine*).

https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/La-production-de-viande-porcine

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> SAGE (2020). https://bretagne-environnement.fr/nitrates-cours-eau-bretons-datavisualisation

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> INRAE (2016), *Rôles, impacts et services issus des élevages*. <a href="https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/esco-elevage-eu-resume-francais-maj-12janv.doc.pdf">https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/esco-elevage-eu-resume-francais-maj-12janv.doc.pdf</a>

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Credoc (2018)

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Agreste (2021), La consommation de viande en France en 2020 (lien).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Bovine, porcine, équine, ovine, entre autres.

consommation de viande porcine reste stable. Dans l'ensemble néanmoins, la consommation de viande blanche augmente, le porc arrivant à l'heure actuelle au premier rang de la consommation française (voir le tableau 1). La consommation de volaille progresse elle aussi depuis 20 ans, avec une augmentation annuelle moyenne de 2,3 % entre 2010 et 2019 (et ce, en dépit d'une baisse de 0,3 % en 2020 du fait de la pandémie).

Le secteur biologique français connaît la croissance la plus florissante à l'échelle européenne. Depuis 2010, le marché biologique français enregistre une croissance globale continue, ce qui le place en deuxième position du classement européen après l'Allemagne<sup>10</sup>. Le marché français des produits biologiques consommés à domicile pèse 12,67 milliards d'euros, ce qui traduit une augmentation de 10,4 % par rapport à 2019<sup>11</sup>. Concernant l'élevage, le nombre d'exploitations répondant aux critères de ce secteur a augmenté de 16,5 %. Si les œufs biologiques français représentent 18 % du marché, la part de viande et de produits carnés se limite quant à elle à 2,4 % (FIBL, 2020). Plus particulièrement, la part de la production biologique<sup>12</sup> dans le secteur de l'élevage s'élève à 6,43 % pour le bœuf, 8,73 % pour le mouton, 1,8 % pour le porc (truies<sup>13</sup>) et 27,48 % pour la volaille (soit 18,43 % pour les poules pondeuses et 9,1 % pour les poulets de chair)<sup>14</sup>.

#### 3.1.3 Aspects relatifs au bien-être animal

Si les conditions d'hébergement pratiquées pour la production d'œufs biologiques et d'œufs issus de poules élevées en plein air sont supérieures aux normes européennes moyennes, elles reposent toujours sur des systèmes de cage ; dans le secteur de l'élevage de lapins, de tels dispositifs restent par ailleurs largement dominants. Des recherches et initiatives commerciales visant à proposer des alternatives pour ce marché sont en cours. En réponse à la demande des consommateurs et aux pressions des ONG défendant un meilleur respect du bien-être animal, le gouvernement français a promulgué en 2018 la loi « Egalim », qui comprend une section sur le bien-être animal. L'unique mesure de cette loi abordant les systèmes d'élevage est l'interdiction de la « mise en production de tout bâtiment nouveau ou réaménagé d'élevage de poules pondeuses élevées en cages ». Et si d'autres annonces visant l'amélioration du bien-être animal (ciblant notamment certaines pratiques telles que la castration à vif des porcelets et l'élimination des poussins mâles) ont été faites en 2020 et 2021, elles restent à ce

<sup>13</sup> Les seules données indiquées concernent les truies.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Agence Bio (2019), L'agriculture bio dans l'Union européenne (<u>lien</u>).

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Agence Bio (2021), *Le bio, acteur incontournable de la souveraineté alimentaire* (<u>lien</u>).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Certification bio et en conversion.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Agreste (2021), Agriculture Biologique (lien).

jour purement théoriques. Tout ambitieuses qu'elles paraissent, ces nouvelles promesses n'ont donc jusqu'ici pas été mises en pratique ; en outre, leur portée se limite à l'évolution de certaines pratiques d'élevage et ne vise pas à amorcer une transition systémique.

Elles ont malgré tout pour vertu de susciter un débat sociétal sur les coûts supplémentaires engendrés et sur qui des producteurs ou des consommateurs doivent les prendre à leur charge.

#### Encadré 1 : bien-être des animaux d'élevage

- 3 Français sur 4 souhaitent voir s'améliorer les conditions d'élevage, notamment pour des raisons environnementales ou de sensibilité au bien-être des animaux d'élevage<sup>15</sup>.
- En France, 36 % des poules de ponte et 97 % des lapins sont élevés en cages, tandis que 95 % des porcs sont élevés sur des caillebotis dans des bâtiments<sup>16, 17</sup>.

#### Encadré 2 : intensification du secteur de l'élevage

- 64 % de la surface agricole française est destinée à l'alimentation animale (12,7 millions d'hectares de prairies et parcours, 1,7 million d'hectares de fourrages issus de plantes annuelles et 4,2 millions d'hectares de céréales, oléagineux et protéagineux<sup>18</sup>).
- Les exploitations de poules pondeuses sont extrêmement concentrées en France: 70 % des poules pondeuses se trouvent dans 12 % des

https://oeuf-info.fr/infos-filiere/les-chiffres-

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Roguet et al. (2020), Acceptabilité des élevages par la société : cartographie des controverses, mobilisations collectives et prospective.

https://www6.inrae.fr/ciag/content/download/6811/49584/file/Vol79-21-Roquet%20et%20al.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> CNPO (2020), Les chiffres clés.

<sup>&</sup>lt;u>cles/#:~:text=64%20%25%20des%20poules%20en%20%C3%A9levages%20alternatifs&text=Et%</u>20ils%20conti nuent%20leur%20travail,(47%20%25%20en%202019).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> CIWF (n.d), Animaux d'élevage: cochons & truies. https://www.ciwf.fr/animaux-delevage/cochons/

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Jouven et al. (2018), Quels équilibres végétal/animal en France métropolitaine, aux échelles nationales et « petite région agricole » ? https://productions-animales.org/article/view/2374

**exploitations** (ce qui représente une densité de plus de 50 000 animaux par structure<sup>19</sup>).

- Le secteur de l'élevage en **Bretagne est hautement concentré et spécialisé**. À titre indicatif, la région recense 55 % des exploitations porcines françaises<sup>20</sup> et concentre 81 % de volume de lisier traité<sup>21</sup>.
- La France, qui héberge de nombreuses exploitations d'élevage intensif, compte parmi les plus grands émetteurs d'ammoniac (94 % de ces émissions provenant du secteur de l'agriculture en 2018).

https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-

 $\underline{web/download/publication/publie/GraFra2021Integral/GraFra2021\ integral.pdf}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Agreste (2021). *Graph'Agri 2021* : L'agriculture, la forêt, la pêche et les industries agroalimentaires. Produit agroalimentaire (p. 171).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Données de 2013. <a href="https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/TAB">https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/TAB</a> COMPLET cle416585.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> INRAE (2012), *Les flux d'azote liés aux élevages. Réduire les pertes, rétablir les équilibres.* https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/3a0ea7ccd43b9e4c291d822bcb5e2e7d.pdf

#### 3.2 Principales caractéristiques du marché français (par secteur)

Tableau 2 : principales caractéristiques du marché français (par secteur)

	Porcs et truies	Poules pondeuses et volailles	Lapins
Leviers de la demande	Depuis 2009, la consommation de porc est restée relativement stable en France, et ce, malgré un recul global de la consommation de viande <sup>22</sup> . Bien qu'il ait diminué en 2019 (- 3,1 %) et en 2020 (- 0,9 %) par rapport à l'année précédente, le taux de croissance annuelle moyen entre 2009 et 2020 est nul <sup>23</sup> .  Avec 31,9 kgec <sup>24</sup> par an et par habitant en 2019 et 33,4 kgec en 2020, le porc est	En France, la consommation d'œufs est relativement stable depuis 2009 (- 0,3 % par an) et s'élève à 229 œufs par habitant en 2019 <sup>26</sup> (soit quelque 14,2 kg par an et par personne), dont 34 % sous la forme d'ovoproduits <sup>26</sup> . En 2020, la vente d'œufs biologiques a augmenté de 16,9 %, celle d'œufs issus de poules élevées en plein air de 15,6 %, et celle d'œufs issus de poules élevées au sol de 152 % par rapport à 2019 <sup>16</sup> .  Les Français achètent également davantage de volailles, dont la	traditionnels, la consommation de lapin se contracte un peu plus tous les ans, notamment en raison du prix élevé de sa viande par rapport à d'autres, de la difficulté des techniques de préparation et d'un manque d'intérêt de la part des jeunes générations <sup>27</sup> .  La consommation de viande de lapin a diminué de 7 % entre 2018 et 2019 <sup>28</sup> . Avec moins de 500 g par personne

 $\underline{\text{https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/54250/document/Fili%C3\%A8re\ cunicoles\ UE\ VF.pdf?version=6}$ 

 $\underline{https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/GraFra2020Chap12.10/Graf2050\%20-\%20Avi.,\%20oeufs,\%20foie\%20gras,\%20cuniculture.pdf}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Conseil Économique Social Environnemental (2019), *Les enjeux relatifs aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage en matière de bien-être animal (BEA).* https://www.lecese.fr/travaux-publies/les-enjeux-relatifs-aux-conditions-d-elevage-de-transport-et-d-abattage-en-matière-de-bien-etre-animal-bea

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> FranceAgriMer (2020), La consommation de viande en France en 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Kilogramme équivalent-carcasse.

 $<sup>^{26}\</sup> France AgriMer\ (2020),\ \textit{ŒUFS}-Fiche\ fillière.\ \underline{\text{https://www.franceagrimer.fr/content/download/66423/document/FICHE\%20FILIERE\%20OEUF\%202021.pdf}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> ITAVI (2017), Les filières cunicoles au sein de l'Union européenne.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Agreste (2020), *Produits agroalimentaires*.

	la viande la plus largement consommée en France <sup>23, 25</sup> .	consommation enregistre une croissance annuelle moyenne de 2,5 % entre 2009 et 2019. La consommation a augmenté de 2 % (soit 2,4 kgec par habitant <sup>28</sup> ) entre 2018 et 2019.	
Production et caractéristiques	En 2019, la France arrivait à la troisième place de la production européenne de viande porcine (avec 2,2 millions de tonnes) et hébergeait 9,4 % de la population européenne de porcs <sup>29</sup> . Le phénomène continu de concentration propre à ce secteur a provoqué d'importantes densités animales dans certaines régions et des taux à la baisse dans d'autres. La Bretagne accueille ainsi des troupeaux d'une densité particulièrement élevée, tandis que le nombre de porcs des régions montagneuses a diminué. En 2015, les élevages porcins disposaient en moyenne de 3,4 bâtiments d'élevage pour une surface moyenne de 566 m <sup>219</sup> .	En 2019, la France a produit 14 % des œufs européens (soit 928 000 tonnes), ce qui la place au premier rang des pays de l'Union dans le domaine <sup>30</sup> . La production de poules pondeuses est concentrée régionalement : en 2018, quelque 42 % des poules pondeuses étaient élevées en Bretagne <sup>31</sup> . La production est également concentrée au niveau des exploitations. En 2016, environ 70 % des poules pondeuses se trouvaient dans 12 % des exploitations, ce qui représente une densité de plus de 50 000 animaux par structure <sup>19</sup> .  En 2019, 301 000 tonnes d'ovoproduits ont été produites en France. Les industries	Dans l'Union européenne, les élevages de lapin sont très principalement localisés dans trois pays qui concentrent 83 % de la production totale. Avec 29 millions de lapins abattus en 2016, la France arrive à la deuxième place après l'Italie <sup>32</sup> .  À l'instar de la production des poules pondeuses et de porcs, la production de lapins se concentre dans certaines régions, notamment les régions Pays de la Loire, Bretagne et Nouvelle-Aquitaine qui centralisent deux tiers de la production <sup>19</sup> .

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Augère-Granier, M.-L. (2020), *Le secteur de la viande porcine dans l'Union européenne*. EPRS - Service de recherche du Parlement Européen. https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2020/652044/EPRS\_BRI(2020)652044\_FR.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> ITAVI (2020), Situation du marché des œufs et ovoproduits Édition avril 2020. https://www.ovocom.fr/wp-content/uploads/2020/05/2020-04 note conjoncture oeuf.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive 2000 - 2015, semi-définitive 2016.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> DG Health and Food Safety (2017) *Overview report; Commercial Rabbit Farming in the European Union.* European Commission. https://ec.europa.eu/food/audits-analysis/overview reports/act\_getPDF.cfm?PDF\_ID=1193 (en anglais uniquement)

		ont transformé 37 % de la production française d'œufs en ovoproduits destinés aux industries alimentaires et à la restauration hors domicile <sup>26</sup> .	
Aspects relatifs au bien-être animal	En France, 95 % des porcs sont élevés en intérieur sur des caillebotis <sup>33</sup> intégraux sans paille (élément naturel pourtant essentiel à leur bien-être) <sup>17</sup> et la queue de 99 % d'entre eux est systématiquement coupée <sup>34</sup> . Concernant les truies, environ 90 % <sup>35</sup> des truies gestantes passent les quatre premières semaines de leur gestation dans des cases de gestation, et 85 % sont ensuite placées dans des cases de mise bas <sup>17</sup> où l'espace dont elles disposent pour bouger est très restreint.	En 2020, 36 % des poules pondeuses issues des élevages français ont été élevées dans des cages aménagées, 23,2 % en plein air <sup>38</sup> , 16 % dans des systèmes biologiques et 19 % au sol <sup>16</sup> . La France participe de façon importante aux productions alternatives d'œufs en Europe: selon les données pour 2018, 31 % des poules pondeuses biologiques européennes et 15 % des poules élevées en plein air sont françaises <sup>30</sup> . La part de poules pondeuses françaises élevées dans	En comparaison avec les cages conventionnelles en batterie, les systèmes d'hébergement alternatifs pour l'élevage des lapins en France restent anecdotiques (entre 3 et 4 % d'enclos <sup>32</sup> , quoique ces chiffres soient en lente augmentation). En France, la surface dédiée à cet animal se situe juste au-dessus de 500 cm <sup>240</sup> . À l'heure actuelle, la production plus respectueuse du bien-être des lapins repose sur des protocoles nationaux de production (tels que le <i>Label Rouge</i> ) ou

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Type de plaque (souvent faite de métal) formant une plateforme isolée du sol et permettant aux liquides et autres déjections de s'écouler.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Commission européenne (2019), Evaluate member state activities to prevent tail-biting and avoid routine tail-docking of pigs. Final report of an audit carried out in France from 17 June 2019 to 21 June 2019 (lien, en anglais uniquement).

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Ramonet, Y. et al. (2018), Les truies libres en maternité: modalités de logement et de conduite, performances, conditions de travail et bien-être. <a href="https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01985343/document">https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01985343/document</a>

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Les systèmes d'élevage en plein air prévoient des conditions d'hébergement en intérieur identiques aux systèmes d'élevage au sol, assorties d'un accès à une zone de pâturage extérieure d'au moins 4 m² par poule pendant la journée (règlement 589/2008 portant sur les normes de commercialisation applicables aux œufs). Les systèmes biologiques sont des formes spécifiques de système d'élevage en plein air. Les exigences légales sont établies par la régulation biologique européenne : en vertu du règlement 834/2017 (législation principale) et du règlement 889/2008 (législation annexe), les poules ont également accès à l'extérieur, mais la taille des troupeaux est limitée et elles ont davantage de place à l'intérieur. Chaque bâtiment avicole ne peut compter plus de 3 000 poules pondeuses, avec une densité de peuplement ne dépassant pas 6 poules non ébecquées par mètre carré.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Trocino, A., Xiccato, G. (2006), *Animal welfare in reared rabbits: a review with emphasis on housing systems.*<a href="https://www.researchgate.net/publication/50841150">https://www.researchgate.net/publication/50841150</a> Animal welfare in reared rabbits A review with emphasis on housing systems (en anglais uniquement).

	La règlementation française exige de consacrer un espace minimum de 0,65 m² par porc pesant entre 85 et 110 kilos³6. Aucune initiative législative visant à améliorer les conditions de vie des truies au-delà des standards européens n'a été entreprise, contrairement aux Pays-Bas (interdiction des caillebotis intégraux et restriction à 72 heures du placement en case de gestation), à l'Allemagne (interdiction progressive du placement en cases des truies gestantes et en mise bas) et à la Suède³7.  En 2018, un rapport de la Cour des comptes européenne épinglait la France en dénonçant les mauvaises conditions d'élevage des truies et des porcs³⁴.	des systèmes alternatifs a doublé en 10 ans <sup>30</sup> .  Concernant les ovoproduits, la part des œufs issus d'exploitations alternatives est passée de 10 % en 2011 à 36 % en 2019 : 17,5 % des ovoproduits sont issus d'œufs de poules élevées au sol, 15,9 % de poules élevées en plein air et 2,2 % de poules biologiques <sup>39</sup> . 64 % proviennent toujours de poules élevées en cage.  La Commission européenne a également recommandé que la France tienne compte et prévoie l'amélioration du bienêtre des poules pondeuses dans le PSN associé à sa PAC, conformément au rapport de la Cour des comptes européenne sur le bien-être animal <sup>34</sup> .	sur la production biologique. Le bien-être des lapins sera toutefois abordé dans la nouvelle règlementation européenne sur l'élevage biologique (règlement 2018/848), qui n'est pas encore en vigueur.
Bâtiments d'élevage	Plus de la moitié (56 %) des bâtiments consacrés à l'élevage des porcs ont été construits après l'an 2000. En dépit de cela, l'âge moyen de ce type de bâtiments	La directive européenne 1999/74/CE interdit l'élevage de poules pondeuses dans des cages conventionnelles et établit des normes minimales pour les cage aménagées. En 2012, la France ne respectait toujours pas ces nouveaux	

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Legifrance (2003), Arrêté du 16 janvier 2003 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs. <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005633899/">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005633899/</a>

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> L'Allemagne a voté l'année dernière l'interdiction des cages (de mise bas et de gestation) pour les truies en prévoyant une transition pouvant durer entre 8 à 15 ans ; la Suède a quant à elle interdit les stalles pour truies et les cases de mise bas en 2015.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> SNIPO (2019), <a href="http://www.snipo.com/nos-savoir-faire#:~:text=Dans%20le%20secteur,d">http://www.snipo.com/nos-savoir-faire#:~:text=Dans%20le%20secteur,d"%C3%A9levages%20biologiques</a>.

est d'environ 22 ans<sup>41</sup> et en 2010, la chaîne de bâtiments (verraterie, gestante, maternité, post-sevrage, engraissement) a été estimée peu cohérente dans de nombreuses exploitations françaises. L'estimation des coûts nécessaires à la modernisation et la mise en conformité des bâtiments consacrés à l'élevage des porcs s'élève à entre 2,6 et 2,9 milliards d'euros<sup>42</sup> (RMT, 2010).

critères<sup>43</sup>; la situation reste floue encore aujourd'hui, et ce, malgré le constat de la Cour des comptes européenne établissant dans un rapport de 2018 que l'interdiction des cages non aménagées pour les poules pondeuses avait été « mise en œuvre avec succès par les États membres »<sup>43</sup>.

En 2018, le Parlement votait l'interdiction de construire ou de réaménager tout bâtiment d'élevage en cages de poules pondeuses. Un tel moratoire devait déboucher sur un décret, lequel n'a pas vu immédiatement le jour; en mai 2021, le Conseil d'État a sommé le gouvernement de publier le décret dans un délai de six mois, sous peine d'amende<sup>44, 45</sup>.

Par ailleurs, la consommation d'énergie pourrait encore être réduite<sup>42</sup>.

<sup>41</sup> Bertin, C. & Ramonet, Y. (2015), État des lieux des bâtiments d'élevage de porcs en Bretagne chez les naisseurs-engraisseurs en 2015. http://www.journees-recherche-porcine.com/texte/2016/economie/e1.pdf

<sup>42</sup> RMT (2010), Enjeux et perspective autour des bâtiments d'élevage. <a href="http://www.rmt-batiments.org/IMG/pdf/RMT-bat\_Enjeux-Perspective-Batiments\_Synthese\_version-finale-Dec2010">http://www.rmt-batiments.org/IMG/pdf/RMT-bat\_Enjeux-Perspective-Batiments\_Synthese\_version-finale-Dec2010</a> .pdf

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Cour des comptes européenne (2018), *Bien-être animal dans l'UE : réduire la fracture entre des objectifs ambitieux et la réalité de la mise en œuvre.* www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR18\_31/SR\_ANIMAL\_WELFARE\_FR.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Conseil d'État (2021), Élevage de poules en batterie : le Gouvernement a 6 mois pour prendre le décret permettant leur interdiction effective. <a href="https://www.conseil-etat.fr/actualites/elevage-de-poules-en-batterie-le-gouvernement-a-6-mois-pour-prendre-le-decret-permettant-leur-interdiction-effective">https://www.conseil-etat.fr/actualites/elevage-de-poules-en-batterie-le-gouvernement-a-6-mois-pour-prendre-le-decret-permettant-leur-interdiction-effective</a>

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Le décret a finalement été publié le 15 décembre 2021. Cependant, la définition retenue d'un « bâtiment réaménagé » est telle que seules les nouvelles constructions ou les extensions sont concernées par l'interdiction. Une simple rénovation n'étant pas incluse, la France conserve sa capacité à élever des poules en cage.

## Dynamiques commerciales

La balance commerciale française des produits dérivés de la viande porcine est équilibrée. En 2019, la France a procédé à 690 000 tec<sup>46</sup> d'exportations et 567 000 tec d'importations (et ce, presque exclusivement à partir d'autres pays de l'Union européenne<sup>19</sup>). Cette même année, la France se plaçait au10ème rang des pays exportateurs de viande de porc<sup>47</sup>.

La France a été un importateur net d'œufs à partir du milieu des années 90 et jusqu'en 2020, année où la crise de la COVID-19 a affecté la chaîne d'approvisionnement commercial internationale. Les exportations d'œufs et d'ovoproduits ont augmenté à la fois en volume et en valeur et la balance commerciale, autrefois négative, est désormais positive. La plupart des échanges commerciaux ont à présent lieu au sein de l'Union européenne<sup>30</sup>.

La viande de lapin française est généralement consommée sur le territoire, ce qui rend les producteurs moins dépendants des échanges extérieurs tout en les fragilisant face au recul de la consommation domestique<sup>27</sup>. Les produits exportés le sont principalement vers d'autres pays de l'Union européenne, notamment l'Italie qui en reçoit un tiers. Deux tiers des importations proviennent de Belgique<sup>19</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Tonne équivalent-carcasse.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> IFIP (2020), Commerce mondial du porc en 2019 – La Chine rafle le porc européen. https://ifip.asso.fr/documentation/36254-commerce-mondial-du-porc-en-2019-la-chine-rafle-le-porc-europeen/

# Structure et organisation du secteur

Représentant 93 % des producteurs français, les coopératives de la filière porcine française jouent un rôle important dans ce secteur<sup>48</sup>.

En France, de nombreux maillons de la chaîne de la volaille sont intégrés, ce qui signifie que la gestion de la ponte, l'approvisionnement en aliments, l'emballage, le traitement ou encore la commercialisation des produits aux détaillants sont assurés par une seule société ou coopérative. La France fait ici figure d'exception: en effet, dans la plupart des pays européens les éleveurs sont indépendants et supportent tous les risques de variation des prix des intrants et des produits<sup>49</sup>.

En France, de très puissantes coopératives d'exploitants sont en charge de la commercialisation et de la mise en lien des éleveurs avec les transformateurs<sup>32</sup>. 90 % des éleveurs français de lapins font partie de tels groupements de production. Ceux-ci sont presque tous en lien avec des fabricants d'aliments, ce qui leur permet d'offrir à leurs membres les meilleurs prix et conditions de livraison toutefois les contraindre sans généralement à se fournir en exclusivité auprès de leur coopérative. En outre, cette structuration en groupements permet aux éleveurs de négocier collectivement les contrats avec les abatteurs et de mieux planifier la production<sup>27</sup>.

<sup>48</sup> La Coopérative Agricole (2021), Les éleveurs de porcs appellent à soutenir Le Porc Français. <a href="https://www.lacooperationagricole.coop/fr/actualites/les-eleveurs-de-porcs-appellent-soutenir-le-porc-français">https://www.lacooperationagricole.coop/fr/actualites/les-eleveurs-de-porcs-appellent-soutenir-le-porc-français</a>

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Augère-Granier (2019), *Le secteur de la viande de volaille et des oeufs de l'Union européenne. Principales caractéristiques, défis et perspectives.* https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2019/644195/EPRS\_IDA(2019)644195\_FR.pdf

### 4. ANALYSE DES OPPORTUNITÉS ET DES OBSTACLES

#### 4.1 Obstacles à la mise en œuvre d'une transition vers un élevage sans cage en France

Tableau 3 : obstacles à la mise en œuvre d'une transition vers un élevage sans cage en France

	Toutes catégories	Porcs et truies	Poules pondeuses et volailles	Lapins
Règlementation	La PAC ne s'est pas suffisamment assurée que seuls les systèmes de production durables puissent bénéficier d'un soutien. En effet, la production conventionnelle peut être financée au titre du deuxième pilier, et certains paiements couplés ne limitant pas la densité d'hébergement peuvent conduire à une intensification de l'élevage. Pour la période 2023 – 2027, la PAC vise une orientation sur les résultats plutôt que sur le respect des exigences, une cohérence avec les objectifs de développement durable et le respect de neuf objectifs spécifiques parmi	politique claire n'existe pour	Si la situation est très similaire à celle du secteur porcin, le cadre règlementaire contient des directives en matière d'étiquetage qui sensibilisent positivement le consommateur à l'amélioration des conditions d'élevage des poules pondeuses, tout du moins pour ce qui est du marché des œufs frais. Cela est bien reflété dans l'évaluation des normes de commercialisation publiée en 2019 par la Commission européenne <sup>52</sup> , qui constate que « les règles pour l'indication des méthodes d'élevage appliquées aux poules	L'absence de cadre règlementaire protégeant les lapins constitue un obstacle évident au renforcement des normes du bien-être animal <sup>53</sup> . Cela pourrait changer avec la révision des règlementations relatives au bien-être animal à l'échelle européenne prévue dans le cadre de la stratégie <i>Farm to Fork</i> (« De la ferme à l'assiette ») de la Commission européenne.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Commission européenne (2020), Évaluation des normes de commercialisation de l'UE contenues dans le règlement portant organisation commune des marchés (OCM), les directives « petit-déjeuner » et le droit dérivé de l'OCM. <a href="https://op.europa.eu/s/stBn">https://op.europa.eu/s/stBn</a>

<sup>53</sup> Bien-être animal: des règles européennes ambitieuses. https://www.vie-publique.fr/en-bref/276428-bien-etre-animal-des-regles-europeennes-ambitieuses

lesquels trois concernent l'environnement. Mentionné parmi d'autres problématiques sociétales de nature générale telles que la sécurité alimentaire, le bien-être animal ne constitue pas un objectif à part entière. Des études ont par ailleurs mis en évidence un déséquilibre dans le soutien apporté aux différents objectifs: aligner la politique avec les objectifs de développement durable devrait ainsi passer par un profond travail de réattribution. Par exemple, il a été démontré que les régions aux pratiques les plus intensives reçoivent un soutien plus important de la PAC que des régions pratiquant un élevage extensif, et ce, en dépit des retombées sociétales bien plus vertueuses de ce dernier<sup>50</sup>.

Le programme européen de promotion des produits agricoles s'attache notamment à améliorer la compétitivité et l'information des consommateurs, mais ne mentionne quasiment pas le bienbiologique. Par ailleurs, très pondeuses néanmoins, amorcer du producteur.

(règlement peu d'appellations d'origine n°589/2008) ont été efficaces contrôlée assorties de normes pour promouvoir les méthodes de supérieures existent dans ce production d'œufs respectueuses secteur. Dans les deux cas, du bien-être animal et les le utilisations alternatives de la changement reste à l'initiative production d'œufs dans l'Union européenne ».

<sup>50</sup> Scown Murray W. et al. (2020), Billions in Misspent EU Agricultural Subsidies Could Support the Sustainable Development Goals (<u>lien</u>)

être animal. Il est également utilisé pour soutenir des secteurs en difficulté telle que la filière du lait et de la viande porcine, dont il vise à dynamiser la demande. Il s'agit là d'un obstacle indirect à la transition vers l'interdiction des cages, et ce, particulièrement en France dont la majeure partie des financements reçus entre 2016 et 2019 (soit 67 906 145 €) étaient dédiés aux produits laitiers et à la viande, selon un rapport de Greenpeace<sup>64</sup>. La Commission a proposé d'affecter 50 % des financements aux produits durables (et notamment biologiques) afin d'être en plus grande cohérence avec le Pacte vert, suggestion qui a toutefois été contestée par les membres du Parlement européen<sup>51</sup>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Parlement européen (2021), *EU agri-food promotion policy: No sector should be left behind, MEPs say.* Communiqué de presse. https://www.europarl.europa.eu/pdfs/news/expert/2021/2/press\_release/20210224IPR98620/20210224IPR98620 en.pdf

Données	Les systèmes sans cage et autres	Bien que les coûts associés à la	La France est le premier	L'exemple de la Belgique
économiques	dispositifs caractéristiques de systèmes respectueux du bien- être animal tendent à augmenter les coûts de production à court terme. Dans le contexte actuel (2021) marqué par l'augmentation des prix des denrées alimentaires, il est difficile d'ajouter des coûts de production supplémentaires au prix de la vente au détail des denrées alimentaires. Sans réel effort pour absorber dans les prix du marché les coûts environnementaux, sanitaires et sociétaux de la production, cette augmentation des prix et sa répercussion potentielle sur les consommateurs constituent un obstacle <sup>54</sup> .	production extensive de porcs en intérieur tendent à être plus élevés que ceux des systèmes d'élevage industriels, ils pourraient être limités. La principale difficulté de la France réside dans la spécialisation régionale : comment passer d'une production intensive principalement concentrée dans la partie ouest du pays à	producteur d'œufs de l'Union européenne. Aujourd'hui, la dynamique de ce secteur est favorable, avec une importante augmentation des systèmes de production biologiques ou en plein air et un recul de la production dans des systèmes de cage à bas coûts. La difficulté est de conserver un équilibre entre l'offre et la demande d'œufs biologiques, et notamment d'éviter la baisse des prix due à une offre trop importante qui pourrait menacer la rentabilité des systèmes les plus durables.	(où la loi impose des hébergements en parcs) a
Coûts des nouveaux investissements	La mise en place de systèmes de production alternatifs nécessite des investissements élevés que les	Les investissements dédiés à la transition vers un système sans cage dans le secteur du porc	La mise en conformité des exploitations d'élevage françaises avec les normes de la	De plus ample recherches son nécessaires pou

-

à niveau des systèmes de mise | 1999/74/CE (et notamment avec

construire un modèle de

rentable

production

européenne

cages

des

exploitants ont souvent des sont en lien direct avec la mise directive

manque de soutien (notamment | bas et d'hébergement en l'interdiction

difficultés à financer en raison d'un

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> En raison de facteurs externes, les aliments durables et sains sont souvent moins abordables pour les consommateurs et rentables pour les entreprises que des aliments non durables et de mauvaise qualité. <a href="https://sc-fss2021.org/wp-content/uploads/2021/06/UNFSS">https://sc-fss2021.org/wp-content/uploads/2021/06/UNFSS</a> true cost of food.pdf

des	banques)	et	de	l'abse	nce
d'inf	ormations	fiab	les	quant	au
reto	ur sur inves	tisse	mer	nt.	

données suggèrent que la construction de systèmes d'hébergement alternatifs pour les porcs est plus coûteuse que celle de systèmes en cage :

- il a été estimé que les coûts d'investissement dans des dispositifs de maternité liberté sont 33 % supérieurs mesure où davantage que les équipements doivent être solides35;
- la construction d'un nouvel hébergement pour les truies respectant normes de l'agriculture biologique en France a été estimée entre 53 % et 56 % plus onéreuse que celle

groupe des truies gestantes conventionnelles) a montré la respectant les attentes prévus par la directive nécessité d'un investissement européenne 2008/120/CE. Les initial massif (les coûts globaux pour ce secteur, couvrant l'aménagement des cages existantes, le renouvellement des cages ainsi que la construction de bâtiments neufs, ont été estimés à 1 milliard d'euros<sup>57</sup>).

L'estimation des frais fonctionnement généralement plus élevés des systèmes aux coûts des systèmes d'hébergement alternatifs dans conventionnels, dans la le secteur des poules pondeuses doit tenir compte des différentes d'espace est nécessaire et | formes qu'il existe. Une transition peut en effet donner lieu à plus différents niveaux de coûts de production généraux en fonction type d'hébergement envisagé. En comparant les coûts par système d'hébergement en France sur la base de données de référence datant de 2017. P.L.M. van Horne a constaté que :

sociétales27.

les coûts de production associés aux systèmes

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> CNPO (2016), Plan de filière Œufs. https://agriculture.gouv.fr/telecharger/88270?token=3bf806855fb7ee1015d4d6558dd9e1764b68197e04b67d46e48cbd310d132f59

d'un hébergement conventionnel<sup>55</sup>.

Les coûts totaux de modernisation et de mise aux normes des bâtiments d'élevage pour les truies reproductrices et gestantes sont estimés à 666 millions d'euros<sup>56</sup>.

d'élevage au sol sont 9,5 % plus élevés (par kilo de produit) que ceux de l'élevage en cages (aménagées) ;

les coûts de production associés aux systèmes d'élevage en plein air sont 14,4 % plus élevés (par kilo de produit) que ceux de l'élevage en cages (aménagées).

Par ailleurs, la production d'œufs conforme aux normes de la nouvelle règlementation de l'élevage biologique (dont l'entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2022) devrait induire un surcoût de 15 % par rapport à la règlementation actuelle<sup>58</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> IFIP (2020), Les solutions financières pour accompagner l'évolution des élevages de porcs. <a href="https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Filieres/Viandes-blanches/20202/PUBLICATION-Les-solutions-financieres-pour-accompagner-l-evolution-des-elevages-de-porcs">https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Filieres/Viandes-blanches/20202/PUBLICATION-Les-solutions-financieres-pour-accompagner-l-evolution-des-elevages-de-porcs</a>

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> IFIP (2007), Les bâtiments d'élevage de porcs en France : quel besoin d'investissement au regard de leur état ? <a href="https://ifip.asso.fr/documentation/32406-les-batiments-delevage-de-porcs-en-france-quel-besoin-dinvestissement-au-regard-de-leur-etat/">https://ifip.asso.fr/documentation/32406-les-batiments-delevage-de-porcs-en-france-quel-besoin-dinvestissement-au-regard-de-leur-etat/</a>

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> ITAVI (2021), *Actualités économiques pondeuses, Bien-être & santé des volailles, recueil des présentations*. <a href="https://www.itavi.asso.fr/publications/actualites-economiques-pondeuses-bien-etre-sante-des-volailles?search=Actualit%C3%A9s%20%C3%A9conomiques%20pondeuses,%20Bien-%C3%AAtre%20&%20sant%C3%A9%20des%20volailles,%20recueil%20des%20pr%C3%A9sentations%20&order=date</a>

#### **Données** commerciales

Les importations de viande et de produits alimentaires contenant des substances nuisibles au bienêtre animal (en raison des normes moins strictes appliquées dans des pays tiers) et dont l'utilisation est prohibée en Europe tirent les prix et la qualité vers le bas et représentent un obstacle indéniable<sup>59</sup>.

La balance commerciale de la La France est déficitaire pour les œufs depuis le milieu des années 90. Les œufs importés en provenance d'Espagne (59 %) sont principalement issus de principalement destinées poules élevées en cage. La à des pays européens situation s'est inversée depuis la crise de la COVID-19, mais un Les importations sont changement défavorable dans la balance commerciale pourrait provoquer un retour à la normale, avec une transition s'effectuant vers l'élevage en cage30. Les débouchés internationaux sont primordiaux pour la filière française des œufs, ce qui la rend dépendante de la demande externe<sup>60</sup>.

France est exportateur net de viande de lapin. Ses exportations ont augmenté de 4 % entre 2018 et 2019 et sont (dont un tiers vers l'Italie). essentiellement originaires de Belgique (Agreste, 2019).

Cette orientation sur les exportations peut constituer un obstacle indirect au renforcement des normes relatives au bien-être animal.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Fondation Nicolas Hulot, Interbev et Insitut Veblen (2021). *Mondialisation : comment protéger l'environnement et les agriculteurs ?* https://www.fondation-nicolashulot.org/mondialisation-comment-proteger-lenvironnement-et-les-agriculteurs/

<sup>60</sup> CNPO (2021), La balance commerciale des oeufs repasse au vert en valeur. https://lesoeufs.fr/blog/la-balance-commerciale-des-oeufs-repasse-au-vert-en-valeur/

# 4.2 Synthèse des principaux obstacles à la mise en œuvre d'une transition vers un élevage sans cage en France

- Les coûts élevés des investissements à court terme associés à l'adaptation des hébergements constituent un obstacle de taille à la mise en œuvre d'une transition vers un élevage sans cage en France. La mise en conformité des exploitations avec les normes de la directive européenne 1999/74/CE nécessite d'engager d'importants investissements pendant une période d'abandon progressif s'étalant sur plus de 12 ans. Au total, l'aménagement des cages existantes, le renouvellement des cages et la construction de bâtiments neufs nécessiteraient un investissement d'un milliard d'euros, dont 20 millions de soutien public<sup>61</sup>. Une augmentation des coûts pourrait se produire à plus long terme, mais tout laisse à penser que celle-ci serait compensée par une hausse des prix de la vente directe et au détail.
- L'absence de cadre règlementaire et le manque de transparence quant aux conditions d'élevage des animaux (et notamment en ce qui concerne les lapins) constituent un autre obstacle au renforcement des normes de bienêtre animal. Cette situation pourrait se voir améliorée par la révision à l'échelle européenne des règlementations relatives au bien-être animal prévue par la stratégie Farm to Fork (« De la ferme à l'assiette ») de la Commission européenne.
- Un obstacle moins direct mais non moins important est le **soutien financier dont bénéficient actuellement des systèmes de production non durables** (notamment par le biais de la PAC ou du programme européen de promotion des produits agricoles). L'aide couplée de la PAC apportée jusqu'à maintenant à la production animale peut conduire à une intensification du secteur. Ces aides étant liées à la production, apporter un tel soutien aux animaux ruminants est susceptible d'en augmenter le nombre, chose qui ne se produirait pas en l'absence de subventions<sup>62</sup>. Bien que la nouvelle PAC pour la période 2023 2027 fasse le lien avec les objectifs de développement durable et prévoie une intervention visant à favoriser le bien-être animal, ses applications pratiques via le PSN français rendent possible le *statu quo*. La version préliminaire du nouveau PSN français semble être le prolongement de l'ancienne PAC, autrement dit, une tentative inaboutie de mettre en œuvre un

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Sénat Français (2011), Utilisation effective des fonds communautaires d'indemnisation des éleveurs de poules pondeuses. Réponse du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire. JO Sénat du 10/11/2011 – p. 2858 (<u>lien</u>).

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Commission européenne, Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Pražan, J., Nanni, S., Redman, M., et al., Evaluation study of the impact of the CAP on climate change and greenhouse gas emissions: final report, Publications Office, 2019. https://data.europa.eu/doi/10.2762/54044 (en anglais uniquement).

élevage plus durable en France<sup>63</sup> et de soutenir la mise en place de systèmes sans cage. En outre, les produits laitiers et la viande bénéficiant des campagnes du programme de promotion de l'agriculture européen sont généralement issus de systèmes industriels et intensifs, plutôt que de systèmes biologiques respectueux de l'environnement. Selon un rapport de Greenpeace intitulé Marketing Meat (2021)<sup>64</sup>, seuls 3 % (soit quatre projets) de la totalité des financements accordés entre 2016 et 2019 favorisaient exclusivement la viande biologique.

Les importations de produits d'origine animale de pays tiers aux normes de bien-être plus permissives constituent un autre obstacle fréquemment pointé du doigt par les représentants du secteur.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Antoine de Ravignan (2021), *La politique agricole a besoin d'un profond changement*. https://www.alternativeseconomiques.fr/antoine-de-ravignan/politique-agricole-a-besoin-dun-profond-changement/00100284 <sup>64</sup> Greenpeace (2021), Marketing Meat. https://www.greenpeace.org/static/planet4-eu-unitstateless/2021/04/20210408-Greenpeace-report-Marketing-Meat.pdf

#### 4.3 Opportunités et mesures d'incitation à la transition vers un élevage sans cage en France

Tableau 4 : opportunités et mesures d'incitation pour les porcs, les poules pondeuses et les lapins en France

	Toutes catégories	Secteur du porc	Secteur des poules pondeuses	Secteur du lapin
Règlementation	La nouvelle PAC offre l'opportunité d'inclure dans le PSN français des mesures ciblées visant à soutenir les exploitants dans une transition vers l'adoption de conditions d'élevage plus propices au bien-être animal et l'instauration de systèmes sans cage. En utilisant l'éco-régime prévu au titre du premier pilier, le PSN pourrait affecter des financements à la mise en conformité des hébergements avec les nouveaux critères et aller au-delà des dispositions	La proposition de la Commission européenne sur les systèmes d'alimentation durables à venir offre une opportunité au secteur du porc (parmi d'autres) de développer des normes de commercialisation et de production durables (à l'image de celles du secteur de la volaille) et d'apporter des informations à tous les acteurs de la chaîne alimentaire (et en particulier aux consommateurs) sur la façon dont les animaux ont été élevés. Il sera essentiel	de 2017, Emmanuel Macron s'était engagé à interdire à l'horizon 2022 la vente d'œufs issus de poules pondeuses élevées en cage ; aujourd'hui pourtant, 36 % d'entre elles restent enfermées.  En 2018, le Parlement a voté l'interdiction de construire ou de réaménager tout bâtiment d'élevage en cage de poules pondeuses. Néanmoins, aucune	Les mesures protégeant le bien-être du lapin sont quasi inexistantes.  En 2021, la Commission européenne a répondu favorablement à l'initiative citoyenne européenne End the Cage Age (« Pour une nouvelle ère sans cage ») en annonçant la rédaction d'ici à 2023 d'une proposition de loi visant à interdire les cages à l'horizon 2027 pour un certain nombre d'animaux d'élevage, parmi lesquels les lapins <sup>67</sup> .

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Commission européenne (2021), *Initiative citoyenne européenne : la Commission propose la suppression progressive des cages pour les animaux d'élevage*. Site Internet de la Commission européenne (<a href="https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\_21\_3297">https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\_21\_3297</a>). La proposition législative concerne également les poules pondeuses, les truies, les agneaux, les lapins, les poulettes, les reproducteurs de poulets de chair, les cailles, les canards et les oies.

prévues par la législation relative au bien-être animal existante. Cependant, la version préliminaire du PSN ne fait jusqu'à présent pas usage de cet éco-régime. La seule opportunité restante serait l'arbitrage de la Commission européenne prévu pour 2022, l'éventuelle révision du PSN en conséquence. La France peut également utiliser les opportunités de financement associées à la mesure 14 du second pilier de la PAC dédiée au bienêtre animal (le fonds européen agricole pour le développement rural, ou FEADER). Aucune des régions françaises n'a intégré cette mesure dans programme de développement rural pour la période 2014 - 2021, et bien ce, que les opportunités de cofinancement de la FEADER constituent selon la Commission européenne

d'étendre ces normes aux produits importés.

d'application relatif au nouvel article L214-11 du code rural nécessaire à sa mise en œuvre. Le Conseil d'État est alors intervenu pour sommer le gouvernement de prendre son décret avant novembre 2021 (veuillez à ce propos consulter la note de bas de page 46).

la plus source importante de financement des activités consacrées au bien-être animal de l'Union européenne »65. D'autres possibilités existent dans le cadre de la mesure 4 (« Investissements physiques »), de mesure 11 (« Agriculture biologique: conversion et maintien) et de la mesure 10 (« Agroenvironnement et climat »). La France peut également subordonner le versement des aides au respect des spécifications d'un label, comme l'a fait la province allemande de Baden-Wuerttemberg<sup>66</sup>. Ιa proposition relative à la suppression des cages

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Commission européenne (2021), Evaluation of the European Union Strategy for the Protection and Welfare of Animals 2012-2015. In Commission européenne (ed). SWD (2021) 77 final, Bruxelles. <a href="https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/">https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/</a> (en anglais uniquement).

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> La province de Baden-Wuerttemberg, en Allemagne, a par exemple associé le règlement au respect des prescriptions du label « Für Mehr Tierschutz » concernant les porcs d'engraissement et les poulets de chair : pour prendre l'exemple des porcs, ceux-ci doivent se voir offrir davantage d'espace et des matériaux manipulables (paille, ballot, bois), voire un accès à l'extérieur et une litière en paille (niveau Premium du label). La subvention s'élève à 9 ou 14 € par porc, en fonction du niveau d'exigences satisfaites (correspondant respectivement au niveau basique et au niveau Premium du label) (FranceAgriMer, 2020).

	(prévue en 2023) prévoyant un retrait progressif du système de cage à l'horizon 2027 constitue une autre opportunité, et les versions préliminaires des PSN devront être mises en conformité avec cette nouvelle loi européenne.		
Instruments financiers et marché public	La loi française « EGalim » de 2018 prévoit « d'intégrer les coûts de production aux prix » afin de protéger les revenus des exploitants, avec des produits mixtes, en fonction du secteur. À l'heure actuelle, cette loi est en cours de révision sous l'intitulé « EGalim 2 » <sup>68</sup> .  Présenté en septembre 2020, le plan de structuration des filières agricoles	biosécurité) et 130 autres millions à la modernisation des abattoirs. Un tel	

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Girard L., Prudhomme C. (2021). *La rémunération des agriculteurs au cœur du débat de la loi Egalim 2* . <a href="https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/09/18/la-remuneration-des-agriculteurs-au-c-ur-du-debat-de-la-loi-egalim-2">https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/09/18/la-remuneration-des-agriculteurs-au-c-ur-du-debat-de-la-loi-egalim-2</a> 6095122 3234.html

France Relance offre des opportunités de financement pertinentes pour transformer le secteur et l'aider à surmonter les difficultés économiques, sociales, environnementales et sanitaires auxquelles il se confronte. Le bien-être animal est l'un des critères spécifiquement mentionnés dans le cadre de la biosécurité.

agroalimentaires du plan des cases des animaux afin France Relance offre des d'améliorer leur bien-être<sup>69</sup>.

Les critères européens pour les marchés publics verts pour l'alimentation et les services de restauration tiennent compte des conditions de bien-être animal pour les œufs coquilles, mais aussi pour la viande. En mettant en œuvre ces critères dans les structures de restauration publiques, les maisons de retraite, etc., la France

<sup>69</sup> Green recovery Tracket (2021) *Germany*. <a href="https://www.greenrecoverytracker.org/country-reports/germany">https://www.greenrecoverytracker.org/country-reports/germany</a>

pourrait augmenter la proportion de produits d'origine animale		
répondant à des normes de		
bien-être supérieures à		
celles prévues par la loi.		
La loi Egalim exige que les		
repas servis dans le cadre de		
la restauration collective		
hors domicile soient		
composés d'au moins 50 %		
de produits durables et de		
qualité (parmi lesquels au		
moins 20 % de produits		
biologiques) à partir du		
1 <sup>er</sup> janvier 2022. La loi Climat		
et résilience, promulguée en		
avril 2021, étaye cette		
décision en ajoutant qu'au		
moins 60 % de la viande de		
porc, de bœuf, de mouton		
et de volaille (ainsi que les		
produits de la pêche)		
doivent répondre aux		
critères de « qualité » tels		
qu'établis dans la loi Egalim.		

#### Recherche et innovation des secteurs public et privé

cluster 6 d'Horizon Europe se concentre sur des exemples de bonnes pratiques, des outils et des lignes directrices visant l'amélioration du bien-être des animaux d'élevage.

Une association d'étiquetage (« Association Étiquette Bien-être Animal ») s'est associée au consortium LIT Ouesterel (créé par des chercheurs et des acteurs du secteur de l'industrie à l'aide de financements régionaux) pour développer un cadre de référence technique visant à améliorer le bienêtre des volailles durant l'élevage, le transport et la

L'outil BEEP (« bien-être en élevage de porcs »), porté par l'IFIP, aide les éleveurs à prendre conscience de problématiques relatives au bien-être animal et à développer des solutions pour les améliorer. L'étape suivante consiste développer une application électronique pouvant être déployée à grande échelle<sup>71</sup>.

FranceAgriMer a lancé le projet ÉVOLUTION dont mené par l'ITAVI, l'APESA et l'objectif est de réaliser un état des lieux des installations équipées de volière et d'évaluer leur performance sur un plan économique, social environnemental.

Le protocole EBENE est outil d'autoévaluation développé par l'ITAVI disponible pour les éleveurs sur une base volontaire afin d'évaluer le bien être-animal<sup>72</sup>.

Un projet innovateur est l'INRA sur l'élevage du futur dans une approche concertée entre professionnels, chercheurs, citoyens-consommateurs et ONG27.

Un projet appelé « Living Lab Lapins » a pour objectif de concevoir d'ici fin 2021 des systèmes d'élevage socialement acceptés permettant aux lapins de exprimer leurs mieux comportements naturels (se dresser, ronger, bondir)<sup>73</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Courboulay et al. (2020), BEEP: An advisory pig welfare assessment tool developed by farmers for farmers. https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1871141319316841

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Il repose sur quatre principes : bonne alimentation (infrastructures favorables à l'alimentation), bonne santé (accès régulier à des soins vétérinaires), bon environnement (par exemple, accès à une litière propre) et comportements appropriés (favoriser l'expression des comportements naturels). Warin et al. (2018), Protocole EBENE, quide pour les utilisateurs. https://www.itavi.asso.fr/content/protocole-ebene-guide-pour-les-utilisateurs

<sup>73</sup> MAA (2019) Le bien-être et la protection des lapins. Site Internet du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. https://agriculture.gouv.fr/le-bien-etre-et-la-protectiondes-lapins

	mise à mort. Des directives similaires attendues pour fin 2021 sont actuellement en développement pour le secteur de l'industrie porcine. Les différentes parties prenantes (chercheurs, industriels, exploitants) réunies au sein de l'association LIT Ouesterel ont également lancé des laboratoires d'innovation sur le bien-être/living labs dans l'ouest de la France <sup>70</sup> .		
Santé	Les questions de santé occupent une place centrale dans les préoccupations conduisant les citoyens français à diminuer leur consommation de viande <sup>74</sup> . Par ailleurs, les directives nationales officielles françaises sur l'alimentation	de bonnes pratiques de groupes tels que EU Pig Innovation Group, qui met par exemple en lumière les meilleures pratiques en matière de réduction de la résistance antimicrobienne,	 En 2012, l'industrie française du lapin (sous l'impulsion du CLIPP, l'interprofession du lapin) s'est engagée collectivement à réduire l'utilisation d'antibiotiques. Il semblerait malgré tout que l'utilisation de telles substances chez les lapins

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> LIT Ouesterel (2020), *Rapport d'activité*. <a href="https://www.assolitouesterel.org/post/association-lit-ouesterel-publication-du-rapport-d-activit%C3%A9-2020">https://www.assolitouesterel.org/post/association-lit-ouesterel-publication-du-rapport-d-activit%C3%A9-2020</a>

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Santé Publique France (2019), *Recommandations sur l'alimentation, l'activité physique & la sédentarité pour les adultes.* https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/35744/683783

l'activité physique de 2019 recommandent de diminuer la consommation de viande par rapport aux actuels niveaux représentent ainsi une opportunité indirecte pour le secteur de l'élevage de développer des méthodes de production extensives<sup>75</sup>. recommandations quantitatives restent néanmoins relativement élevées (500 g de viande - à l'exclusion de la volaille semaine. par soit l'équivalent de trois ou quatre steaks), limitant par conséquent les opportunités d'amorcer un changement systémique.

d'améliorer le bien-être animal dans l'ensemble de ce secteur.

reste très élevée (environ six fois que le niveau global utilisé pour toutes les autres espèces d'animaux d'élevage combinées). Adapter les systèmes d'élevage des lapins pourrait permettre de réduire le niveau d'utilisation d'antibiotiques dans ce secteur.

Avec son plan national Écoantibio 2, la France a la possibilité de limiter l'utilisation des antibiotiques et par

<sup>75</sup> Santé Publique France (2019), *Recommandations sur l'alimentation, l'activité physique & la sédentarité pour les adultes.* https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/35744/683783

conséquent le risque de résistance antimicrobienne. Selon les statistiques officielles, ce plan aurait permis de réduire de 45 % l'utilisation d'antibiotiques dans toutes les pratiques d'élevage animal au cours		
des huit dernières années.  La pandémie a renforcé les inquiétudes associées à l'élevage intensif et au risque d'émergence de maladies zooniques. Le rapport de l'IPBES intitulé		
Échapper à l'« ère des pandémies » met en lumière l'importance de s'éloigner de ce type de production. Les stratégies nationales de relance consécutives à la crise de la COVID-19		
doivent donner toute leur place à ces considérations.		

En 2020, un « Référendum d'initiative partagée »<sup>76</sup> a été lancé en France sur un certain nombre questions relatives au bienêtre animal (telles que l'utilisation de cages ou encore la fin de l'élevage intensif à l'horizon 2040). Si les obstacles sont nombreux et pourraient pour certains s'avérer insurmontables, 140 parlementaires français se sont déjà engagés, ce qui traduit un niveau politique d'engagement relativement élevé chez les parlementaires français.

De plus en plus d'expériences ont lieu à l'échelle européenne afin de développer des systèmes de maternité liberté, lesquels réduisent le stress des truies et favorisent la naissance des porcelets.

Des systèmes de jardins d'hiver ont été développés pour l'élevage de poules pondeuses dans des svstèmes extensifs intérieurs. Ces extensions extérieures couvertes permettent aux poules de bénéficier de lumière naturelle, d'avoir accès à d'autres matériels manipulation et de pouvoir effectuer des bains de poussière<sup>77</sup>.

Ces systèmes à mi-chemin entre l'élevage au sol et l'élevage en plein air sont assortis du code « 2+ ». 97 % des lapins sont élevés en cage. Certains éleveurs ont développé une nouvelle alternative sous la forme d'un enclos de 10 m³ placé au sol et contenant des terriers et des zones de repos dans lesquels les lapins peuvent courir, sauter et creuser. Cette initiative peut être considérée comme une importante expérience de terrain.

Trois acteurs majeurs de l'industrie française du lapin ont lancé en 2019 le projet « Lapin & Bien » mettant en œuvre des méthodes alternatives d'élevage de lapins.

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Procédure permettant d'organiser un référendum sur une proposition de loi introduite par au moins 1/5 ème des membres du Parlement et soutenue par 1/10 ème de l'électorat.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> CIWF (n.d) *Higher welfare systems for laying hens – practical options*. <a href="https://www.compassioninfoodbusiness.com/resources/laying-hens/higher-welfare-systems-for-laying-hens/">https://www.compassioninfoodbusiness.com/resources/laying-hens/higher-welfare-systems-for-laying-hens/</a> (en anglais uniquement).

										_
-	n	7	ro	n	n	$\Delta$ I	m	Δ	n	٠

directive 2010/75/UE La relative aux émissions industrielles régule les émissions de polluants provenant de l'industrie et concerne notamment les structures d'élevage intensif (plus de 40 000 volailles ou 2 000 porcs de production). La France possède le nombre le plus élevé d'exploitations nécessitant un permis (pour la période de référence 2012 - 2013), soit 3 189 au total, parmi lesquelles 2 515 concernent les volailles, 589 les porcs et 85 les truies.

La directive européenne 2016/2284/UE relative aux plafonds d'émissions nationaux exige de tous les États membres qu'ils réduisent de 6 % leurs émissions d'ammoniac avant 2020 (par rapport au

Une étude comparative avec les systèmes d'élevage de poulets à chair allemands met en lumière les synergies et les interactions de l'environnement et du bienêtre des animaux d'élevage : cette analyse récente a révélé que les émissions plus élevées d'ammoniac et de particules par animal caractéristiques des régimes extensifs (par rapport aux systèmes conventionnels) sont compensées par une densité d'hébergement moins élevée<sup>79</sup>.

<sup>79</sup> Vissers et al. (2021), Analysis of synergies and trade-offs between animal welfare, ammonia emission, particulate matter emission and antibiotic use in Dutch broiler production systems. <a href="https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103070">https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103070</a> (en anglais uniquement).

niveau de 2005). Des pays tels que la France, qui hébergent un grand nombre d'élevages (intensifs) et comptent parmi les plus grands d'ammoniac, émetteurs devront transformer leur production afin d'atteindre de telles cibles. La France ambitionne de réduire ses émissions d'ammoniac de 4 % entre 2020 et 2024, 8 % entre 2025 et 2029 et 13 % à partir de 2030 (par rapport aux chiffres de 2005<sup>78</sup>). Malgré cela, la Commission européenne estime qu'il est très peu probable que la France parvienne respecter ses engagements en matière de réduction d'émissions, que ce soit pour la période 2020 - 2029 après 2030 pour (Commission européenne, 2020).

<sup>78</sup> MTES (2020), *Stratégie Nationale Bas Carbone*. <a href="https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2020-03-25">https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2020-03-25</a> MTES SNBC2.pdf

	La stratégie nationale bascarbone vise également une réduction de 18 % des émissions issues de l'agriculture à l'horizon 2030 (par rapport aux chiffres de 2015). Dans la mesure où 45 % des émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole sont constituées de méthane, cette cible législative pourrait avoir une influence sur l'industrie de l'élevage.			
Étiquetage	Une proposition de programme d'étiquetage environnemental appelé « Planet-score » inclut des critères relatifs au bien-être animal et apporte des informations supplémentaires quant aux méthodes de production.  Dans le cadre de la stratégie Farm to Fork (« De la ferme à l'assiette »), la Commission européenne « étudie les différentes	L'association « Étiquette Bien-Être Animal » développe un label destiné au bien-être des porcs pour 2022.	L'étiquette bien-être animal mise en œuvre par plusieurs enseignes de taille (telles que Carrefour) comprend une note claire sur l'hébergement et les conditions générales du bien-être des poulets de chair tout au long de leur vie.	

options permettant à l'étiquetage relatif au bienêtre animal de mieux véhiculer la valeur tout au long de la chaîne alimentaire. À cette fin, la Commission réalisera une étude externe prévuedans le courant du premier semestre 202180 ».

.

<sup>80</sup> Commission européenne (n.d) *Animal welfare labelling*. <a href="https://ec.europa.eu/food/animals/animal-welfare/other-aspects-animal-welfare/animal-welfare-labelling">https://ec.europa.eu/food/animals/animal-welfare/other-aspects-animal-welfare-labelling</a> (en anglais uniquement).

# 4.4 Synthèse des principales opportunités en faveur de la transition pour un élevage sans cage en France

- Règlementation. La future PAC (et plus particulièrement sa traduction dans les PSN) permettrait de mieux exploiter les subventions agricoles européennes aux fins de la transition vers une agriculture sans cage. Elle introduit en effet des instruments inédits (tels que les « éco-régimes ») pouvant avoir des retombées bénéfiques sur le bien-être animal, mais dont l'utilisation reste toutefois à la discrétion des États membres. La France, qui a déjà bien avancé dans l'élaboration de son PSN, ne semble pas avoir décidé d'en faire usage. La Commission européenne sera néanmoins chargée de l'approbation de tous les PSN en 2022 et pourra remettre en question les choix des États membres au regard de leurs besoins, de leurs priorités et du cadre législatif européen.
- Instruments financiers et marché public. La loi française « EGalim » de 2018 (actuellement en révision) prévoit que les « prix tiennent compte des coûts de production » afin de protéger les revenus des exploitants, avec des produits mixtes, en fonction du secteur. Cela pourrait non seulement aider à supporter les coûts supplémentaires induits par la transition vers un élevage sans cage, mais également à mieux internaliser les coûts environnementaux et sanitaires de l'alimentation non durable dérivée de systèmes de production intensifs. Les critères européens pour les marchés publics verts du secteur de l'alimentaire ainsi que les financements du plan de relance dédiés au bien-être animal peuvent être utilisés aux fins de cette transition.
- Innovation et recherche. Les projets de recherche et d'innovation menés dans le cadre du cluster 6 d'Horizon Europe peuvent, en fonction de leur mise en application, offrir des exemples de bonnes pratiques, des outils, et des lignes directrices aux agriculteurs désireux d'améliorer le bien-être des animaux d'élevage<sup>81</sup>. Cependant, la plupart d'entre eux sont orientés sur l'industrie. Si certains outils ont été développés pour faciliter l'étiquetage de la production, aucune initiative n'a en revanche été prise pour modifier l'orientation et la logique de la production.
- Questions de santé. Elles occupent une place de plus en plus centrale aux yeux des Français, pour qui elles représentent actuellement un facteur essentiel dans la diminution de la consommation de viande. Des phénomènes

Institute for European Environmental Policy (2021)

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Dans la sous-thématique « agriculture, foresterie et zones rurales », la recherche et l'innovation portent sur les systèmes de production animale afin de « réduire le rôle du secteur de l'élevage dans l'épuisement des ressources naturelles ». Elles visent également à explorer plus avant « les possibilités d'améliorer le bien-être des animaux, par exemple grâce à une gestion plus appropriée (y compris la relation entre les animaux humains dans l'agriculture) ».

tels que la diminution de la consommation de viande, le recul de la demande ainsi qu'une orientation vers des produits carnés plus sains et de meilleure qualité devraient également soutenir la transition vers un élevage sans cage.

- Règlementations environnementales. Principalement établies à l'échelle européenne (comme en ce qui concerne les émissions d'ammoniac par exemple), elles pourraient conduire à réduire la taille et la densité des troupeaux et représentent en cela une opportunité pour la transition vers un élevage sans cage.
- **Étiquetage.** Un nouveau programme d'information au consommateur vise à prendre en compte le bien-être animal et pourrait aider les consommateurs à s'orienter vers des produits issus d'animaux élevés hors cage.

